

Modalités et règlements de la Loterie 2021 de La Fondation Académie Lafontaine

1. La Loterie 2021 de La Fondation Académie Lafontaine est composée de sept (7) tirages de prix en argent pour une valeur totalisant 13 000 \$. La mise en vente des billets est le lundi 22 février 2021.
2. Les tirages auront lieu aux dates suivantes : 13, 20 et 27 avril à 15h et 4, 11,18 et 25 mai 2021 à 15 h.
3. Le nombre maximal de billets en circulation et mis en vente est de 2000, numérotés de 0001 à 2000 inclusivement.
4. Aucune restriction ne s'applique quant à la quantité de billets pouvant être achetés.
5. Le cout du billet unitaire est de 50 \$ ou 3 pour 100 \$, en dollars canadiens, par carte de crédit sur la plateforme de Prodon. Le lien se trouve sur le site web de l'Académie et sur celui de La Fondation Académie Lafontaine.
6. Chaque billet gagnant est déposé à nouveau dans la boîte de tirage.
7. La personne gagnante de chacun des tirages sera avisée par téléphone.
8. Les gagnants devront venir récupérer leur chèque à l'Académie Lafontaine à l'heure convenue entre les parties au téléphone.
9. Les gagnants devront présenter une preuve d'identité et accepter d'être pris en photo pour des fins promotionnelles.
10. Chaque gagnant recevra également une semaine de repas à cuisiner du partenaire « Présentateur de la Loterie 2021 de La Fondation Académie Lafontaine » : évoilà5 Saint-Jérôme.
11. La personne gagnante a jusqu'au 1^{er} septembre 2021 pour réclamer son chèque. Après cette date, le prix ne sera plus valide.
12. La responsabilité de La Fondation Académie Lafontaine et des organisateurs de ce tirage se limite à la valeur en dollars canadiens pour chaque tirage. Les valeurs sont : 13 avril 2021 : 1 000 \$/ 20 avril 2021 : 1 000 \$/ 27 avril 2021 : 4 000 \$/ 4 mai 2021 : 1 000 \$/ 11 mai 2021 : 1 000 \$/ 18 mai 2021 : 1 000 \$/ 25 mai 2021 : 4 000 \$.
13. La Loterie 2021 de La Fondation Académie Lafontaine est réservée aux résidents de la province de Québec âgés de 18 ans et plus.
14. Les employés et les familles de toutes les parties sont admissibles